



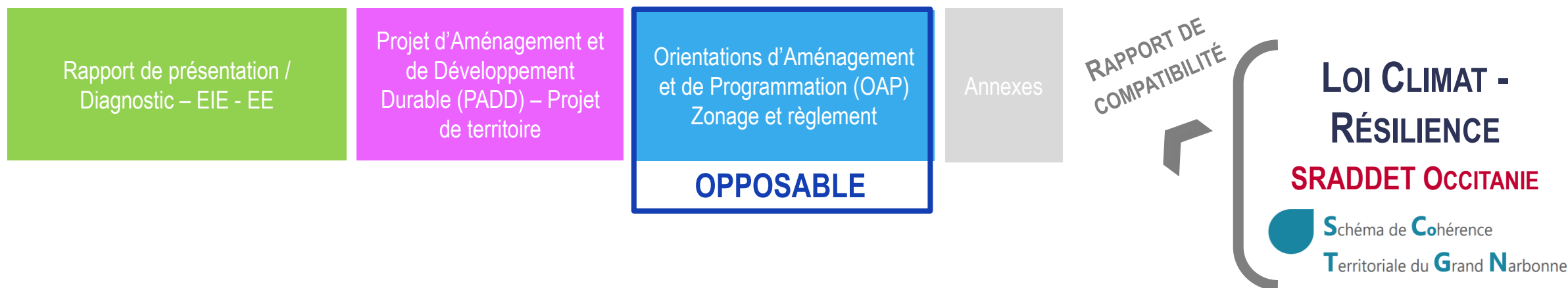
Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Révision générale du PLU

DÉBAT DU PADD – CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023

Les étapes de travail



1

2

3

4

5

Réunion de lancement : 24 juin 2021



COTECH – 15/02/2022



COPIL – 10/05/2022



COTECH – 19/10/2022
COTECH – 16/11/2022



COPIL – 09/11/2022
COPIL – 19/12/2022



Débat en conseil municipal
Du 26 Janv. 2023

Délibération d'Arrêt – T4 2023

Délibération d'Approbation – T2/t3 2024

Fondements du projet

LE PROJET

Traduction du projet

Une concertation diversifiée

Une communication forte à destination du public



Une page web dédiée sur le site internet de la Ville donnant la possibilité de faire part de ses remarques



Des articles dans la presse locale et dans les supports d'information municipaux



*A VENIR – 1^{er} Trimestre 2023
Organisation d'une exposition
sur la Révision du PLU*

Une co-construction active avec les habitants



Les Conseils Citoyens
> 31/05/22 – Réunion plénière
(explication de la démarche,
présentation du diagnostic et
remise d'un questionnaire)
> Oct 22 – Séminaire
> T4 22 – Retour et analyse des
contributions de chaque conseil
citoyen



Le Conseil de Développement
> 14/06/22
> 18/10/22



*Les Professionnels de
l'immobilier*
> 30/05/22 – Réunion de travail
et d'échanges



*A VENIR – Des ateliers
thématiques*

Des échanges constants avec les administrés



*Mise à disposition du public
d'un registre*



*Réception des administrés et
acteurs éco. lors de permanences*



*Réponse aux courriers portant sur
l'évolution du document*



*A VENIR – 1^{er} Trimestre 2023
Organisation d'une Réunion
Publique*

Qu'est ce que le PADD?

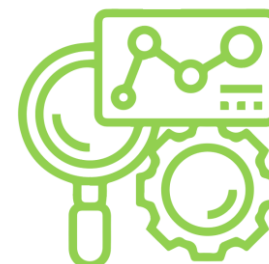
Document simple, court et non technique
qui présente le projet communal

Diagnostic

Identifie la situation de la commune et son évolution depuis 10 ans
sur des thématiques transversales

→ Enjeux

Identifie les problématiques ou les atouts de la commune

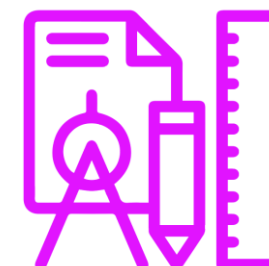


PADD

Détermine les orientations que la commune souhaite mettre en
place pour valoriser les atouts ou régler les problématiques mis en
lumière dans le diagnostic et les enjeux

Encadre l'évolution future du territoire par des données chiffrées
inscrites dans le PADD

→ PROJET



Règlement

Traduit les orientations sous différentes formes : graphiques
(Zonage, OAP) et écrites (règlement)

Garantit la bonne mise en lumière des orientations et des volontés
communales

→ Opposabilité du zonage et du règlement



ALIMENTE

UNE FOIS LE PADD DÉBATTU, LA
COMMUNE PEUT EXERCER SON
DROIT DE SURSIS À STATUER
SUR LES PA-PC-DP DÉPOSÉS

TRADUIT



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Le PADD

Objectif, rappel, défis



Une croissance polarisée en continuité du tissu existant dans certains secteurs (principalement à l'ouest et Narbonne Plage) et le long des axes structurants



Des locaux commerciaux et des logements de petites tailles qui ne sont plus en adéquation avec les besoins des habitants engendrant une vacance dans le centre urbain et le départ vers la périphérie



Des sites patrimoniaux urbains et naturels reconnus à préserver et à valoriser pour inventer la ville de demain



Des zones d'activités aux entrées de ville monofonctionnelles et sectorisées en recherche d'une nouvelle urbanité



Des entrées de ville peu qualitatives et pouvant être le support d'une restructuration



Un changement climatique augmentant la vulnérabilité des biens et des personnes et limitant l'accès aux ressources naturelles

Un nœud d'infrastructures de transports reliant le sud de la France :



- des autoroutes fonctionnelles (A9, A61)



- une voie ferrée active reliant l'arc méditerranéen à l'est du territoire



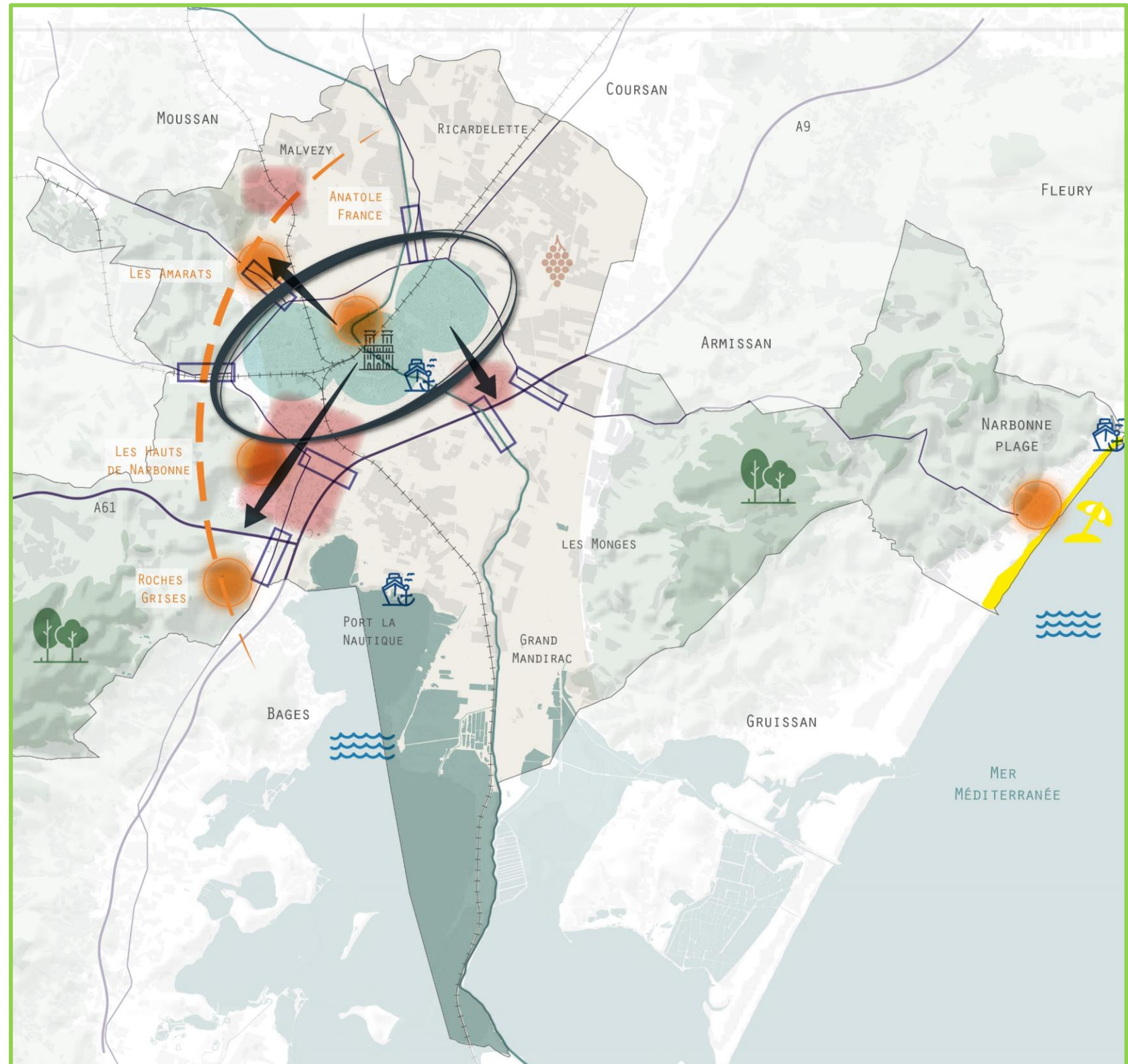
Une interface terre-mer favorisant un attrait touristique et économique pour la commune, mais engendrant une saisonnalité et une congestion de certains axes.



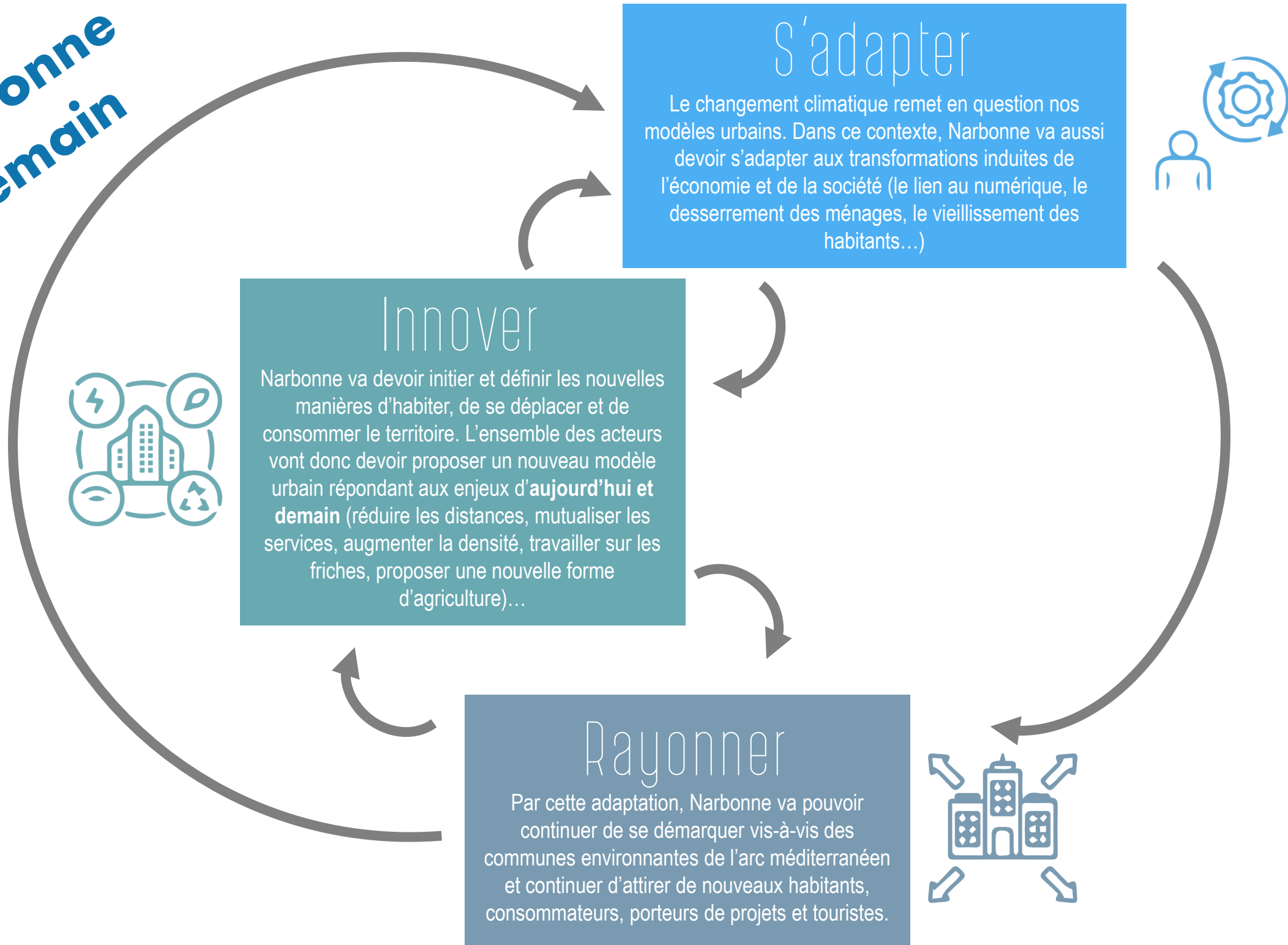
Un couloir agricole soumis à forte pression foncière et facteur de ressource alimentaire et paysagère telle que la vigne



Des ports aux vocations variées sous utilisées



Narbonne
demain





AXE 1 *Une ville méditerranéenne qui s'adapte au changement climatique et aux évolutions de la société*

S'adapter aux changements climatiques en limitant la vulnérabilité des biens et des personnes

La prise en compte de la situation littorale et de ses spécificités

Anticiper les évolutions de la société tout en renforçant le statut de ville du « bien-vivre »



AXE 2 *Mettre l'innovation au cœur du projet de territoire*

Développer une politique de sobriété foncière et de ville de proximité

Repenser la ville méditerranéenne de demain

Favoriser le partage de l'espace à destination de tous les modes de transport



AXE 3 *Une ville rayonnante et dynamique, moteur d'un développement économique fort*

Rayonner sur tout le narbonnais et au-delà, par des équipements et projets structurants








Rayonner par des zones d'activités dynamiques

Rayonner par une activité agricole renouvelée





Rayonner par la richesse patrimoniale et paysagère valorisée dans le tourisme

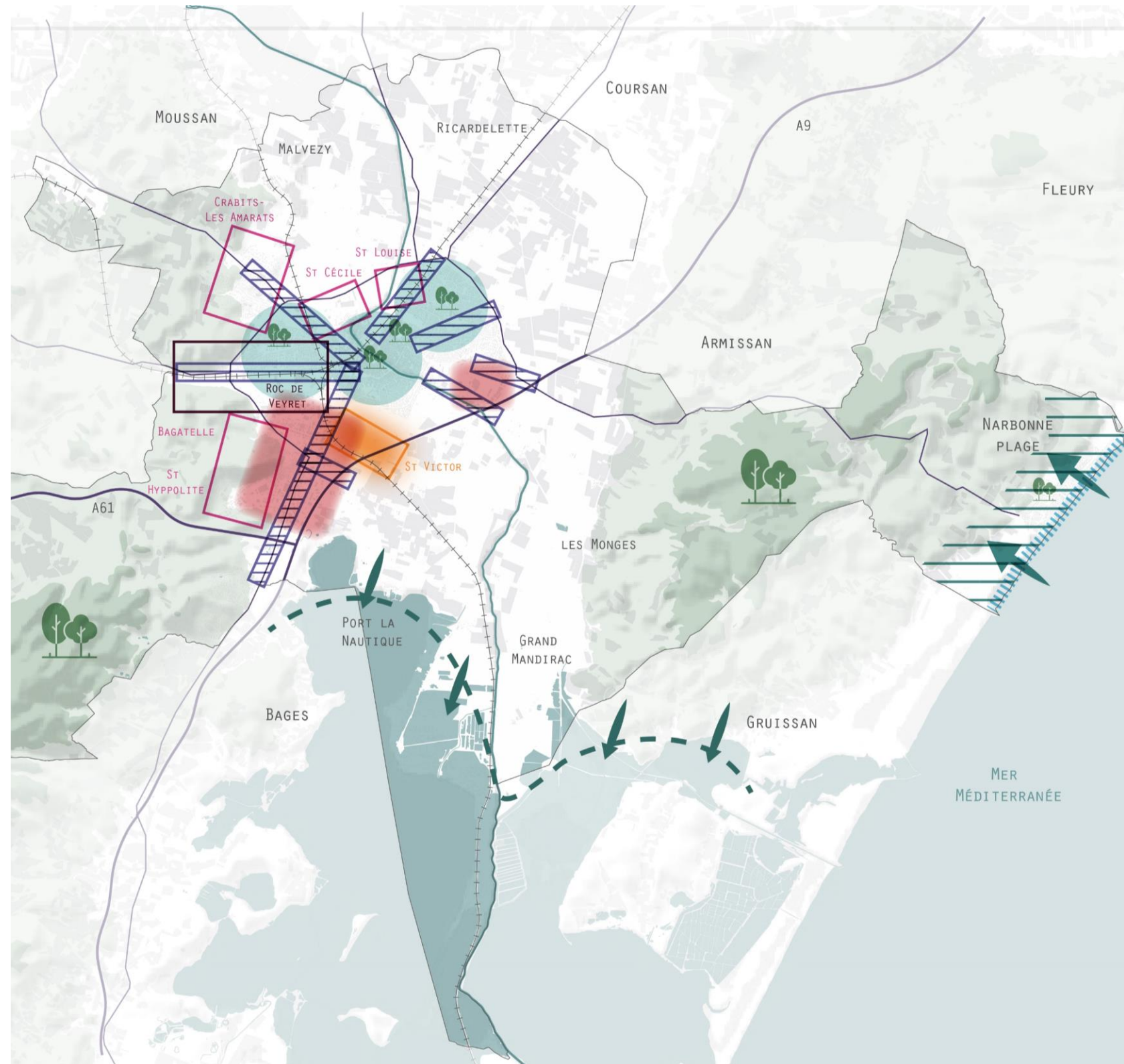
AXE 1 Une ville méditerranéenne qui s'adapte au changement climatique et aux évolutions de la société

S'adapter pour lutter contre le changement climatique

-  Prendre en compte la gestion du trait de côte au bord de la mer Méditerranée par rapport à la montée des eaux en préservant les atouts touristiques de la plage méditerranéenne
-  Respecter les réglementations liées à la présence de la mer notamment la loi littoral
-  Adapter la morphologie urbaine pour l'ajuster aux modes de vie méditerranéens et lutter contre les îlots de chaleur (renouvellement urbain, réhabilitation...)
-  Préserver les ressources naturelles du réchauffement climatique (sécheresse, aridité, salinité, épisode pluvieux...) par des mesures innovantes
-  Valoriser la désimperméabilisation des sols pour limiter les risques liés à l'eau - montée des eaux, ruissellement, inondation...
-  Prendre en compte les risques actuels et s'adapter aux risques de demain en choisissant des secteurs d'urbanisation stratégiques à court terme
-  - et long terme

S'adapter aux évolutions sociétales

-  Réhabiliter le parc pour créer des logements adaptés aux besoins des ménages notamment dans les entrées de ville
-  Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition
-  Favoriser des typologies différentes pour une mixité urbaine et fonctionnelle correspondant aux divers parcours résidentiels dans les zones d'activités
-  Repenser le tissu urbain en préservant la nature et le patrimoine végétal mettant l'accent sur des espaces publics de qualité pour favoriser le « vivre ensemble »



Rappel du diagnostic

Des risques naturels grandissants



Un interface terre-mer permettant de favoriser un tourisme balnéaire

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense



Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine

- Penser l'urbanisation par rapport à la montée des eaux en préservant les atouts touristiques qu'offre une station balnéaire méditerranéenne
- Adapter la morphologie urbaine aux modes de vie méditerranéens et lutter contre les îlots de chaleur
- Valoriser la désimperméabilisation des sols en préservant la nature et le patrimoine végétal et en mettant l'accent sur des espaces publics de qualité pour favoriser le « vivre ensemble »
- Prendre en compte les risques actuels et s'adapter aux risques de demain en choisissant des secteurs d'urbanisation stratégiques

Penser l'urbanisation par rapport aux risques naturels en préservant les atouts territoriaux

-- **Orienter les formes d'habitat au cœur de la station de Narbonne Plage** vers une urbanisation résiliente limitant les risques pour les biens et les personnes ;

-- **Réorganiser le tourisme balnéaire** pour profiter de la polarité à toutes les saisons ;

-- **Préserver les vues** sur la mer en mettant en place un **épannelage progressif et adapté depuis le rivage** pour les constructions existantes et les nouvelles opérations ;

-- **Préserver les paysages naturels** de la Clape en stoppant l'urbanisation et en préservant les espaces de co-visibilités;

-- **Développer les mobilités douces** et limiter l'usage de la voiture;

-- Développer de **nouvelles activités urbaines et économiques** pour une ville de proximité renforcée ;

-- **Reconnecter Narbonne Plage à Narbonne ville;**

-- **Valoriser les connexions entre la station et son environnement** par une meilleure porosité et le maintien de la coupure urbaine au sud ;



Rappel du diagnostic

Des risques naturels grandissants



Une ressource en eau présente
mais sous pression

Un interface terre-mer permettant de
favoriser un tourisme balnéaire

Une proximité directe avec une richesse
paysagère et biologique dense



Une qualité de vie pour une ville apaisée
et à taille humaine

- Respecter la bande d'inconstructibilité des 100 m du rivage et permettre des aménagements mesurés dans les dents creuses
- Préserver et traiter les coupures d'urbanisation entre les entités urbaines pour un meilleur dialogue ville-nature
- Mettre en application la réglementation ne permettant que des extensions limitées en continuité de la station
- Prendre en compte la gestion du trait de côte (recul, zone de repli stratégique, aménagements résilients)
- Préserver le complexe lagunaire pour sa richesse faunistique et floristique, support d'une diversité d'habitat
- Préserver et accompagner les co-visibilités entre les différentes entités paysagères tout en permettant un réaménagement mesuré et qualitatif de la station

Rappel du diagnostic

Un territoire attractif en matière de démographie et d'emploi



Un desserrement de la taille des ménages continu qui tend à se stabiliser

Un besoin en logements confortables

Une artificialisation croissante des sols

Une croissance urbaine à l'ouest en continuité du tissu



Un couloir agricole soumis à une pression foncière mais vecteur de paysage viticole

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense

Une richesse patrimoniale et historique reconnue

















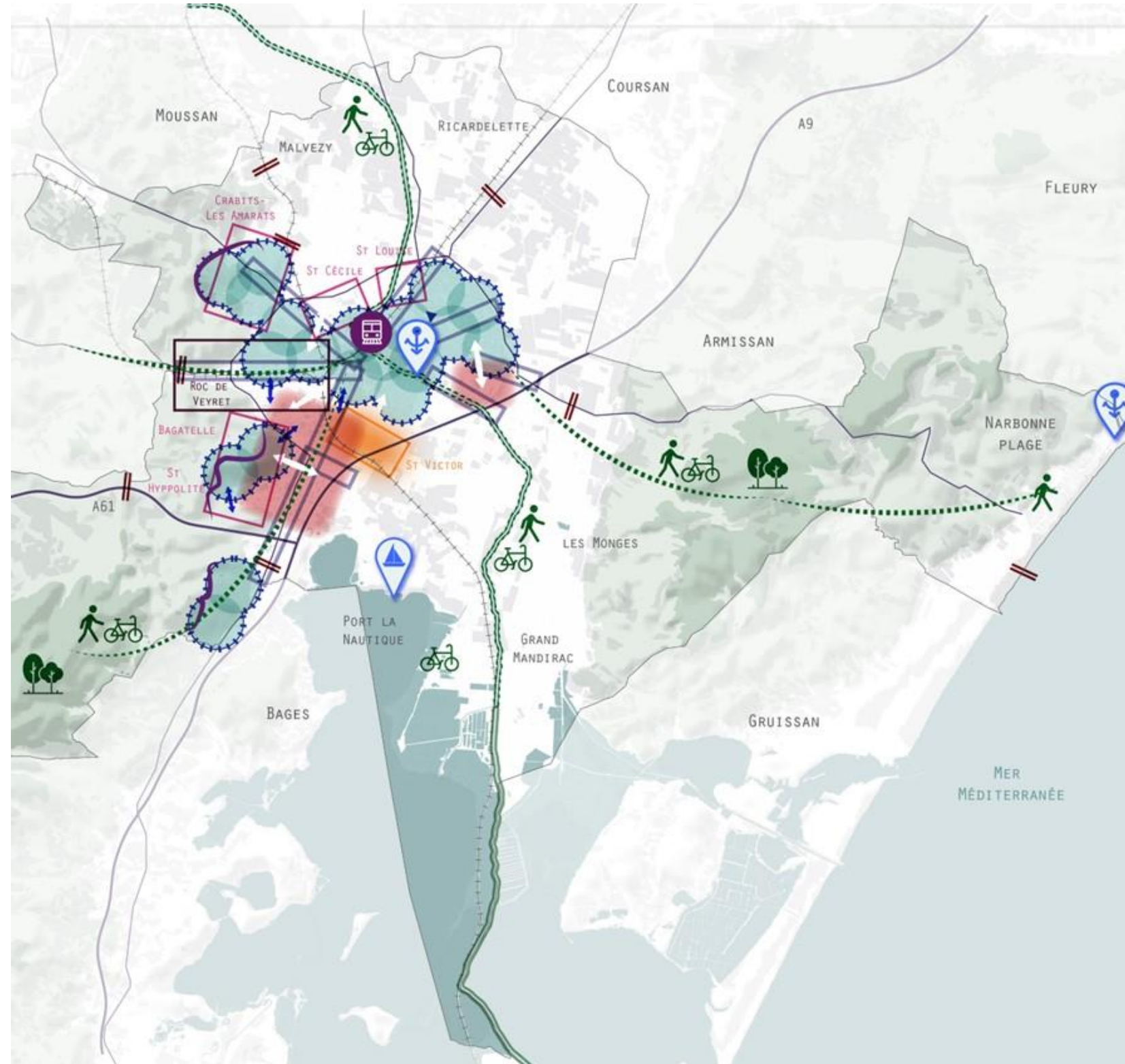
Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine

- Accompagner le dynamisme démographique en proposant des typologies urbaines variées pour tous les parcours résidentiels pour atteindre 64 080 hab en 2032 (+1,03% TCAM – 611 hab/an) et la production de 3743 logements neufs d'ici à 2032 (375 logements neufs/an)
- Réhabiliter le parc existant (lutte contre la vacance et stabilisation des résidences secondaires) afin de créer des logements adaptés aux besoins des ménages et afin de limiter les besoins d'extensions urbaines (objectif de 80ha de consommation foncière entre 2022 et 2032)
- Favoriser la mixité urbaine et fonctionnelle partout et notamment dans les secteurs existants de zones d'activités pour donner lieu à un nouvelle urbanité

AXE 2 : Mettre l'innovation au cœur du projet de territoire

Mettre en place une ville systémique d'interrelation urbaine et sociale valorisant le bien-être

-  Revenir à la ville de proximité ou la vie de quartier est au cœur des interactions sociales (vision sudiste)
-  Prôner une politique économe favorisant la mixité urbaine et fonctionnelle et remettre l'espace public au centre de la ville
-  Réinvestir le tissu urbain (dent creuse, renouvellement, densification, réhabilitation) et notamment dans les secteurs stratégiques comme les entrées de ville
-  Concourir à la sobriété foncière en limitant la consommation foncière notamment par la mise place d'un échancier d'ouverture à l'urbanisation - à court terme
-  - et long terme
-  Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition
-  Permettre des extensions urbaines cohérentes ne remettant pas en cause la lisibilité des quartiers et construire, en adéquation avec les problématiques futures (vent, chaleur, etc.) et dans le sens de la transition énergétique
-  Etre précurseur en identifiant des zones préférentielles de renaturation et valoriser le retour de la nature en ville
-  Préserver les coupures urbaines et les corridors écologiques
-  Connecter davantage la ville à son environnement en traitant ses franges urbaines et en valorisant ces paysages méditerranéens (vignes par exemple)
-  Préserver la mosaïque paysagère de la trame verte et bleue et valoriser le patrimoine urbain rappelant l'histoire narbonnaise
-  Remettre en place le système portuaire pour permettre une mobilité douce et favoriser le commerce
-  Innover dans les déplacements en augmentant la part des modes actifs dans les déplacements quotidiens
-  Proposer des infrastructures et une offre nouvelle permettant de valoriser la multimodalité et réduire la place de l'automobile



Rappel du diagnostic

Un territoire attractif en matière de
démographie et d'emploi



Un desserrement de la taille des
ménages continu qui tend à se stabiliser

Un besoin en logements confortables

Une artificialisation croissante des sols

Une croissance urbaine à l'ouest en
continuité du tissu



Un couloir agricole soumis à une
pression foncière mais vecteur de
paysage viticole

Une proximité directe avec une richesse
paysagère et biologique dense

Une richesse patrimoniale et
historique reconnue



Une qualité de vie pour une ville apaisée
et à taille humaine

- Revenir à la ville de proximité, du vivre ensemble favorisant la mixité urbaine (habitat-commerces-activités-tourisme) et les interactions sociales
- Réinvestir le tissu urbain dans les secteurs stratégiques notamment, les entrées de ville
- Permettre des extensions urbaines cohérentes ne remettant pas en compte la lisibilité des quartiers et en adéquation avec les problématiques futures
- Traiter les limites urbaines et développer la nature en ville
- Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles à forte valeur agrologique et « enviro-paysagère »

Revenir à la ville de proximité, du vivre ensemble favorisant la mixité urbaine et les interactions sociales

-- **Prôner une sobriété foncière à vocation logement exemplaire** avec une consommation foncière de 80 ha sur la période 2022-2032 ;

-- **Renforcer l'offre économique et servicielle** dans les tissus et limiter l'offre concurrentielle en périphérie ;

-- **Requalifier les secteurs stratégiques** pour limiter les logements vacants ou l'habitat dégradé ;

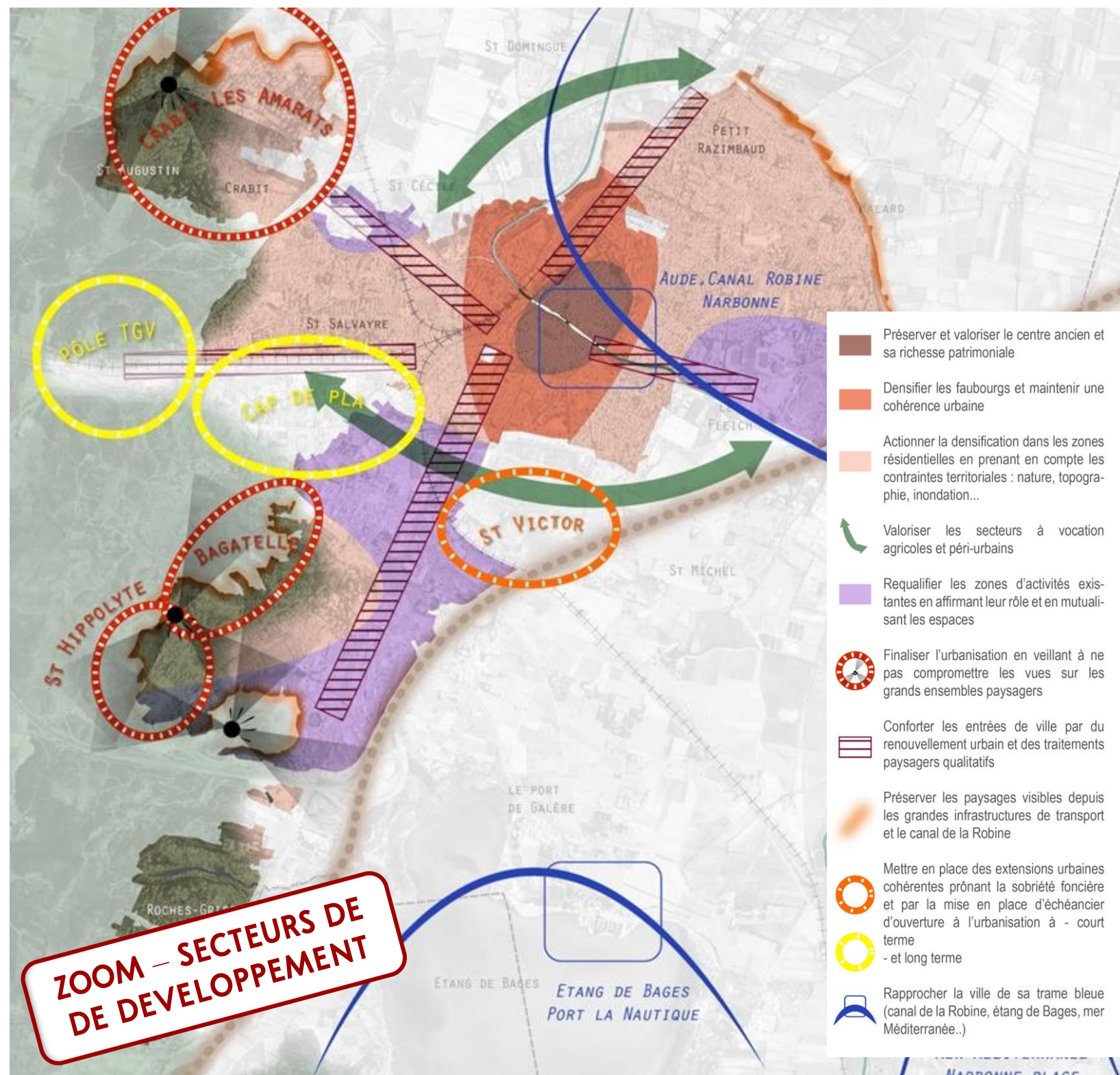
-- **Raccourcir les distances en favorisant une mixité urbaine** ;

-- **Mettre en place des actions de densification** pour développer des interactions entre commerces, logements et équipements ;

-- **Densifier le bâti pour laisser plus d'espace à la nature** : encourager la construction en hauteur ;

-- **Finaliser l'urbanisation en créant des aménagements urbains et paysagers** qui assurent la transition entre urbain et agricole/naturel ;

-- **Densifier tout en respectant les formes urbaines existantes** ;

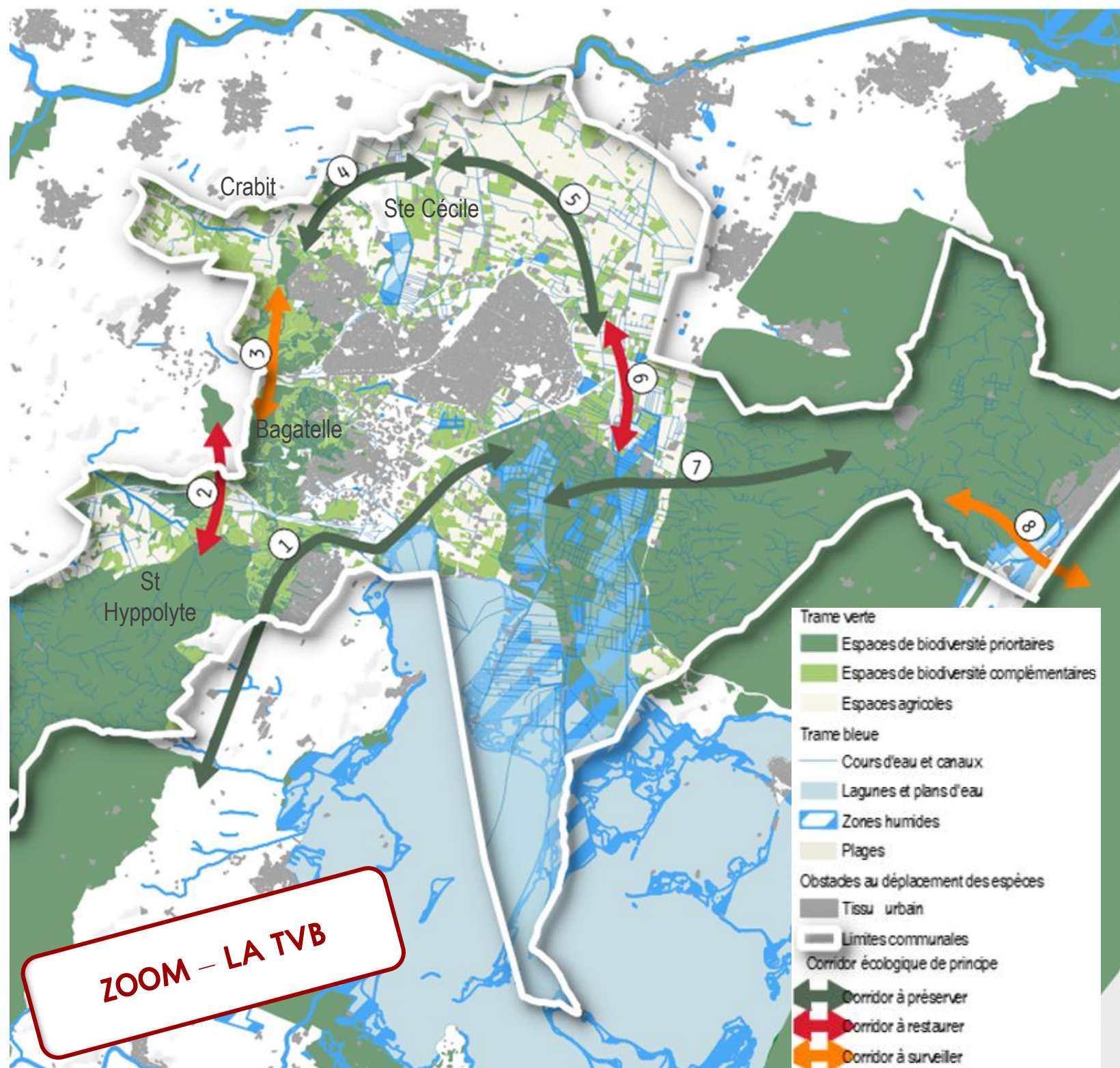


Traiter les franges urbaines et développer la nature en ville afin de préserver, consolider et réaménager la Trame Verte et Bleue (TVB)

- **Rendre qualitative les connexions entre les centralités** et l'arrière-pays ;
- **Développer les interactions entre les entités** (Ville centre et Narbonne Plage) ;
- **Donner une place importante au végétal et développer les lieux non bâtis** ;
- Porter une **attention particulière à la qualité urbaine** des entrées de ville et voies urbaines ;

Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles

- **Maintenir et développer « la ceinture verte »** et le « couloir agricole » ;
- **Préserver les points de vue, les vues ouvertes et les espaces naturels identifiés** ;
- **Maintenir les corridors identifiés** et augmenter leur fonctionnalité ;
- **Développer les itinéraires modes alternatifs** à l'automobile reliant les polarités et les espaces naturels ;



Rappel du diagnostic

Un besoin en logements confortables

Une artificialisation croissante des sols

Une croissance urbaine à l'ouest en continuité du tissu



Une situation géographique stratégique au carrefour entre d'infrastructures majeures



Un schéma de mobilité à repenser et orienter vers les modes actifs



Une ressource en eau présente mais sous pression

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense

Une richesse patrimoniale et historique reconnue



Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine

- Valoriser les politiques publiques existantes en continuant les actions de réhabilitation et de lutte contre la vacance
- Diversifier la production en logements pour satisfaire les nouveaux besoins et répondre à l'ensemble du parcours résidentiel
- Développer des actions en faveur de la transition énergétique des bâtiments
- Protéger l'eau en tant que ressource et support de biodiversité (les cours d'eau, les zones humides, les zones inondables et les eaux de ruissellement)
- Mettre en exergue la trame bleue comme armature de l'urbanisation

Rappel du diagnostic

Une artificialisation croissante des sols

Une croissance urbaine à l'ouest en continuité du tissu



Une situation géographique stratégique au carrefour entre d'infrastructures majeures



Un schéma de mobilité à repenser et orienter vers les modes actifs

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense

Un interface terre-mer permettant de favoriser un tourisme balnéaire et de nature



Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine

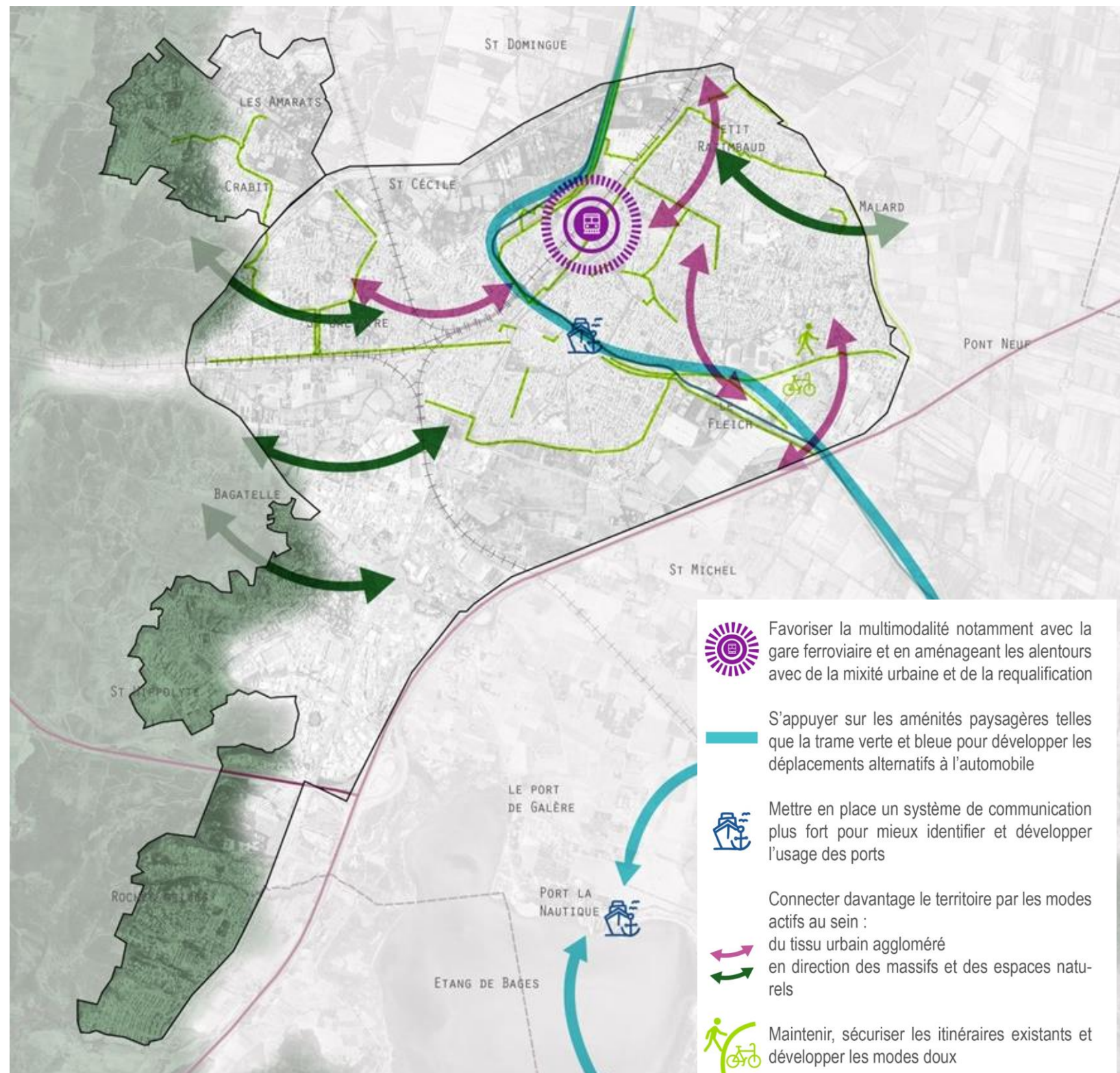
- Innover dans les déplacements en augmentant la part des modes actifs dans les déplacements quotidiens

- Proposer des infrastructures et une offre nouvelle permettant de valoriser la multimodalité et réduire la place de l'automobile

- Remettre en place un système portuaire pour permettre une mobilité douce et favoriser le commerce














Innover dans les déplacements en augmentant la part des modes actifs dans les déplacements quotidiens

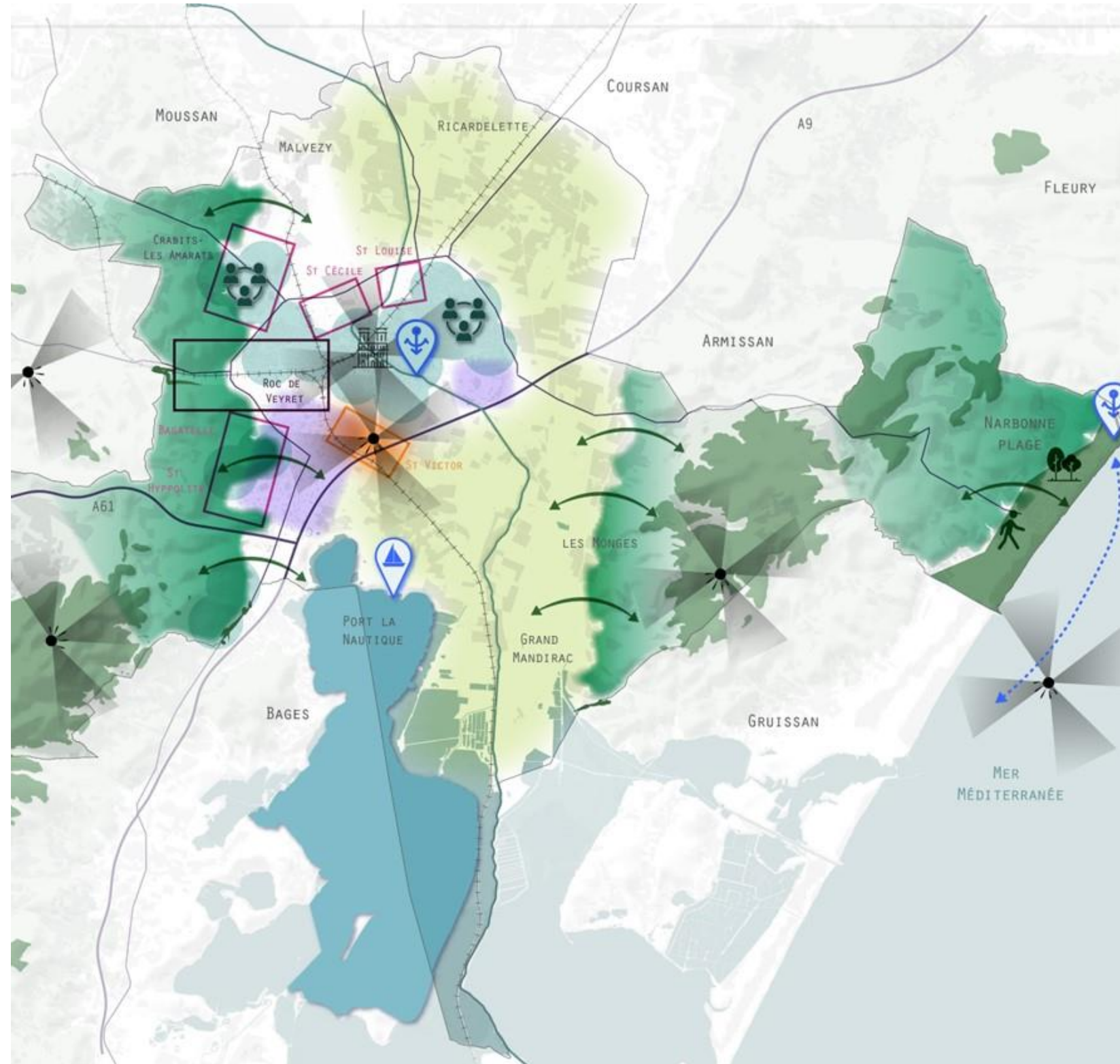
- Encadrer et anticiper les besoins dans les nouveaux programmes;
- Développer les modes alternatifs;
- Augmenter l'offre en parking relais notamment aux franges urbaines;
- Continuer le développement du transport en commun ;
- Continuer le développement d'itinéraires cyclables et voies douces;
- Sécuriser les voies modes doux aux abords des équipements publics en particulier les écoles ;
- Créer des liens entre la ville et les cours d'eau pour favoriser un cadre de vie agréable et vitrine pour les touristes;
- Rechercher une piétonnisation des espaces urbains ;



AXE 3 : Une ville rayonnante et dynamique, moteur d'un développement économique fort

Faire rayonner l'art de vivre méditerranéen

-  Valoriser l'art de vivre méditerranéen avec une vie de proximité, « d'un vivre ensemble »
-  Prôner une nouvelle urbanité des ZAE avec des lieux de partage et une mutualisation des services et équipements
-  Mettre en valeur les atouts et les richesses patrimoniales et naturelles de la commune pour attirer davantage les habitants et les touristes
-  Pérenniser et développer les espaces agricoles pour concourir à une autonomie alimentaire en développant des nouvelles techniques adaptées au climat et aux évolutions de la société
-  Développer des nouveaux déplacements à forte valeur ajoutée s'appuyant sur les spécificités territoriales tel que le canal, la mer Méditerranée...
-  Maintenir les cônes de vues sur le centre ancien et le patrimoine environnant pour donner une image en traitant des franges urbaines pour actionner de nouveau lien
-  Créer des extensions urbaines novatrices dans la transition écologique pour attirer des nouveaux habitants et permettre l'implantation d'équipements supérieurs - à court terme
-  - et long terme
-  Finaliser l'urbanisation dans les secteurs en cours d'aménagement en traitant qualitativement les espaces de transition
-  Remettre l'espace public au centre de l'urbanisation et amener davantage la nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur, favoriser les interactions sociales et promouvoir la ville du bien vivre
-  Tendre vers une station balnéaire écologique et vertueuse servant de modèle méditerranéen et luttant contre la saisonnalité
-  Maintenir les actions de réhabilitation patrimoniale et de mise en valeur pour glorifier l'histoire et le modèle urbain de Narbonne
-  Promouvoir les qualités environnementales et paysagères de l'étang de Bages



Rappel du diagnostic



Une artificialisation croissante
des sols

Une situation géographique stratégique
au carrefour entre d'infrastructures
majeures



Un schéma de mobilité à repenser
et orienter vers les modes actifs

Une proximité directe avec une richesse
paysagère et biologique dense

Une richesse patrimoniale et
historique reconnue et
attractive



Une qualité de vie pour une ville apaisée
et à taille humaine

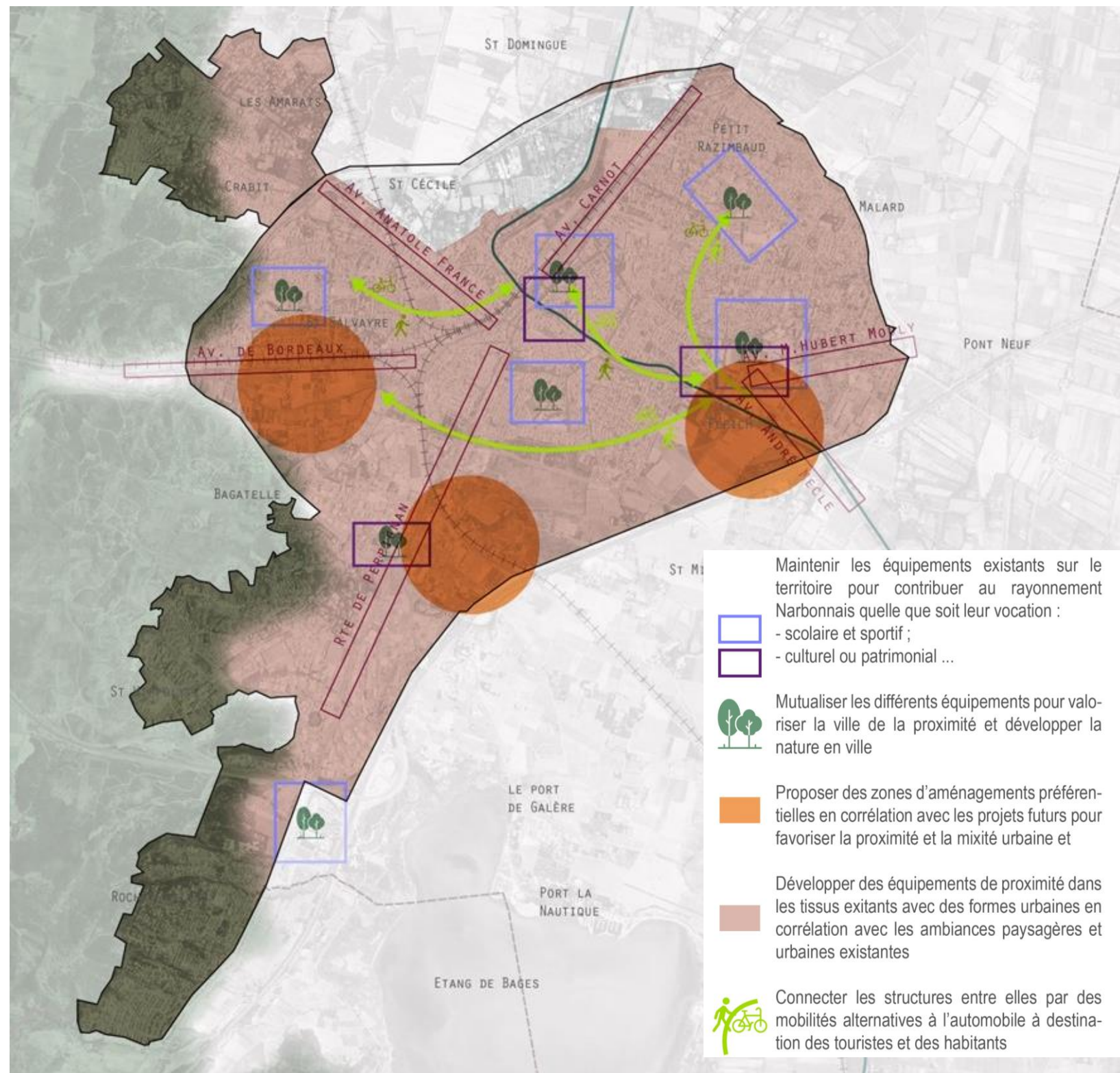
- Mutualiser les services et équipements pour favoriser la proximité
- Mettre en valeur et exploiter les équipements existants : Salle Aréna, Palais du travail, Musées, Canal de la Robine, la plage, les ports
- Favoriser l'implantation d'équipements et de services complémentaires sur tout le territoire communal

Mutualiser et déployer une offre en équipement performante pour répondre aux besoins de tous

- Continuer le rayonnement de Narbonne (opérations de rénovation et dynamisme) ;
- Permettre l'accueil d'équipements intermédiaire /supérieur;
- Renforcer l'appareil de formation ;
- Accompagner les projets de construction pour de nouveaux locaux;
- Déployer une offre performante;
- Accorder au quartier de la gare une nouvelle ambition;
- Proposer des zones d'aménagement préférentielles en corrélation avec les projets;
- Développer les équipements de proximité dans les tissus existants et futurs

Mettre en valeur et exploiter les équipements existants

- Valoriser les équipements existants et traiter qualitativement leur extérieur ;
- Connecter les équipements par de la mobilité douce ;



Rappel du diagnostic

Une situation géographique stratégique au carrefour entre d'infrastructures majeures



Un schéma de mobilité à repenser et orienter vers les modes actifs

Un territoire attractif en matière de démographie et d'emploi



Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine



Une prédominance de l'activité tertiaire portée notamment par les services publics et services à la personne



Des zones d'activités monofonctionnelles et sectorisées

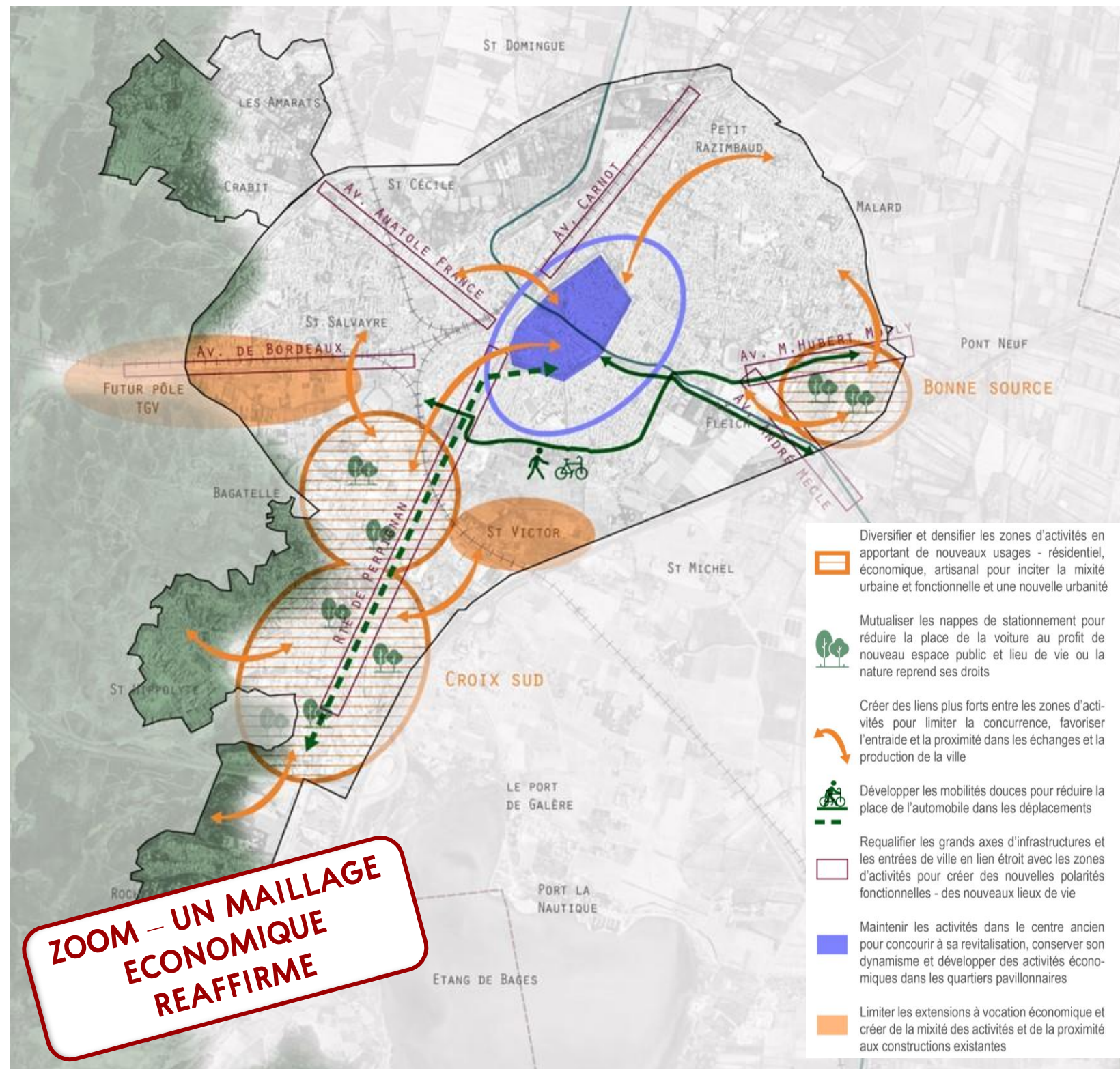
- Créer des conditions du développement économique Narbonnais
- Privilégier le développement commercial dans les centralités existantes et au sein des futures opérations d'ensemble structurantes
- Enclencher une nouvelle urbanité dans les zones d'activités existantes par un réaménagement de celles-ci
- Améliorer la qualité d'aménagement des ZA par la création de nouveaux lieux de partages et une végétalisation poussée
- Assurer l'équilibre territorial des activités économiques par des secteurs d'extensions stratégiques

Privilégier le développement commercial dans les centralités existantes et futures

- Continuer les actions sur le cœur de ville;
- Soutenir les commerces existants dans les quartiers de Bourg et de Cité ;
- Préserver les linéaires commerciaux;
- Accompagner la refonte du paysage urbain d'entrée de ville;

Enclencher une nouvelle urbanité dans les zones d'activités existantes

- Apporter de la mixité urbaine dans les zones d'activités ;
- Développer de nouvelles structures permettant d'accueillir des nouvelles formes d'activités ;
- Produire de la cohérence urbaine;
- Densifier les zones et les connecter par des nouveaux modes de déplacements sécurisés ;
- Attirer de nouvelles entreprises ;



Rappel du diagnostic

Une artificialisation croissante des sols

Une croissance urbaine à l'ouest en continuité du tissu



Un couloir agricole soumis à une pression foncière mais vecteur de paysage viticole et naturels

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense

Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine



Une prédominance de l'activité tertiaire portée notamment par les services publics et services à la personne



Des risques naturels grandissants



Une ressource en eau présente mais sous pression

- Pérenniser les espaces agricoles et viticoles existants qui participent de la qualité paysagère du secteur.
- Réaffirmer l'agriculture locale et biologique en favorisant le développement de cultures nouvelles adaptées aux évolutions du climat
- Développer l'oenotourisme et l'agritourisme afin de permettre à deux secteurs fortement identitaires du territoire d'interagir

Rappel du diagnostic

Une croissance urbaine à l'ouest en continuité du tissu



Une situation géographique stratégique au carrefour entre d'infrastructures majeures



Un schéma de mobilité à repenser et orienter vers les modes actifs

Des risques naturels grandissants



Une ressource en eau présente mais sous pression

Un interface terre-mer permettant de favoriser un tourisme balnéaire et de nature

Une proximité directe avec une richesse paysagère et biologique dense

Une richesse patrimoniale et historique reconnue et attractive



Une qualité de vie pour une ville apaisée et à taille humaine

- **Préserver la richesse patrimoniale et développer un tourisme multisite**
- **Maintenir les actions de réhabilitation patrimoniale et de mise en valeur pour glorifier l'histoire et le modèle urbain de Narbonne**
- **Tendre vers une station balnéaire durable et accueillante en toutes saisons**

Maintenir les actions de réhabilitation patrimoniale et de mise en valeur pour promouvoir l'histoire et le modèle urbain de Narbonne

-- **Valoriser l'identité patrimoniale narbonnaise** – en faire la vitrine touristique et renforcer l'attractivité du centre-ville ;

-- **Préserver le patrimoine existant** et les marqueurs urbains pour renforcer l'attractivité ;

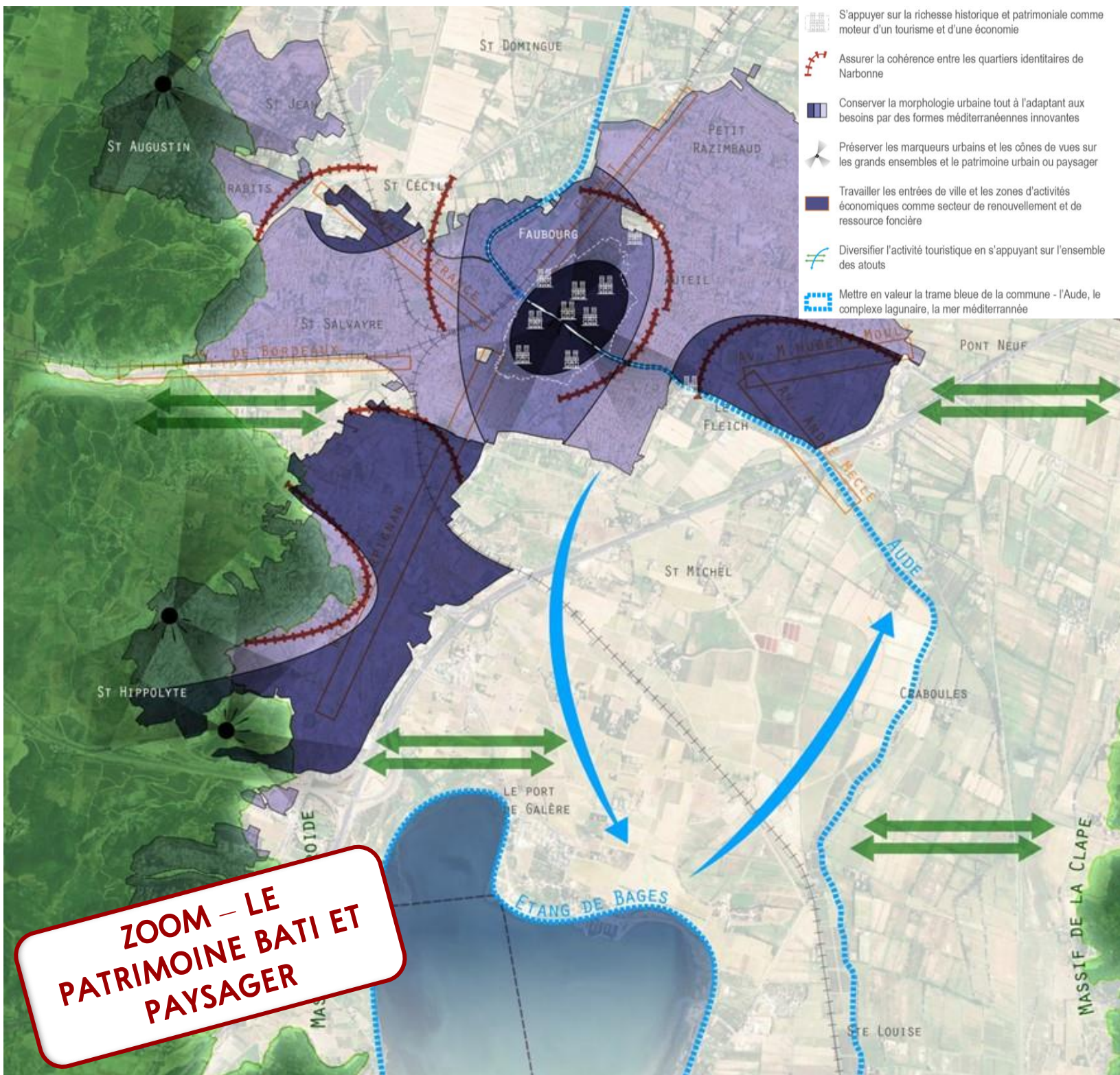
-- **Inscrire les nouvelles opérations** en adéquation avec le tissu existant ;

-- **Conserver la morphologie urbaine** en l'adaptant au besoin par des formes urbaines innovantes et valorisantes;

-- **Accompagner la dynamique culturelle** par la mise en place de projets emblématiques ;


-- **Remettre l'archéologie et l'histoire urbaine méditerranéenne** au cœur des nouveaux projets ;

-- **Un PLU qui s'inscrit en concordance** avec les politiques patrimoniales existantes




Une ville méditerranéenne qui s'adapte au changement climatique et aux évolutions de la société


 Prendre en compte la gestion du trait de cote en lien avec la loi littoral au bord de la mer Méditerranéenne et réfléchir l'urbanisation par rapport à la montée des eaux


 Adapter la morphologie urbaine aux ambiances méditerranéennes (nouvelle définition des espaces publics, vie de quartier, mixité urbaine et sociale) luttant contre les îlots de chaleur (désimperméabilisation des sols, augmentation de la nature en ville...)

 Préserver les ressources naturelles face au réchauffement climatique (sécheresse, aridité, salinité, épisode pluvieux...) par des mesures innovantes concourant à l'autonomie et prenant en compte les risques naturels et technologiques existants


Mettre l'innovation au cœur du projet de territoire

 Réhabiliter le parc existant (dent creuse, renouvellement, densification, réhabilitation) afin de créer des typologies différentes et de la mixité urbaine et fonctionnelle pour tous les parcours résidentiels notamment dans les entrées de ville


 Concourir à la sobriété foncière en limitant la consommation foncière mais permettre des extensions urbaines cohérentes et novatrices dans la transition écologique ne remettant pas en cause la lisibilité des quartiers notamment par la mise place d'un échancier d'ouverture à l'urbanisation


 - à court terme
- et long terme


 Finaliser l'urbanisation en prenant compte des impacts paysagers et de la vulnérabilité face aux risques

 Prôner une nouvelle urbanité des ZAE avec des lieux de partage et une mutualisation des services et équipements pour apporter des nouveaux lieux de vie


 Pérenniser et développer les espaces agricoles pour concourir à une autonomie alimentaire en développant des nouvelles techniques adaptées au climat et aux évolutions de la société

 Développer des nouveaux déplacements à forte valeur ajoutée s'appuyant sur les spécificités territoriales tel que le canal, la mer méditerranéenne et proposer des infrastructures et une offre nouvelle permettant de valoriser la multimodalité et réduire la place de l'automobile

 Préserver les coupures urbaines et les corridors écologiques pour maintenir la mosaïque paysagère méditerranéenne tout en connectant davantage la ville à son environnement pour tisser de nouveaux liens

 Valoriser l'art de vivre méditerranéen autour du «vivre ensemble» et de la proximité entre les usages par des actions sur le bâti et les espaces publics existants

Une ville rayonnante et dynamique, moteur d'un développement économique fort

 Mettre en valeur les atouts et les richesses patrimoniales et naturelles pour attirer davantage les habitants et les touristes

 Tendre vers une station balnéaire écologique et vertueuse servant de modèle méditerranéen et luttant contre la saisonnalité

 Maintenir les actions de réhabilitation patrimoniale et de mise en valeur pour glorifier l'histoire et le modèle urbain de Narbonne en préservant les cônes de vues sur le centre ancien et le patrimoine environnant

 Promouvoir les qualités environnementales et paysagères de l'étang de Bages

 Rapprocher la ville de sa trame bleue (canal de la Robine, étang de Bages, mer Méditerranéenne...)

